

POLITIQUE DIVERSITÉ & ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2025-2026

« Ensemble, rendre l'alternance accessible à toutes et à tous, et partout »

La promotion de la diversité et de l'égalité professionnelle est une valeur forte de FORMASUP Méditerranée depuis sa création en 1993. À travers cette politique, le CFA inscrit sa volonté de promouvoir et reconnaître TOUS les talents. Aujourd'hui, il y a 26 critères de discrimination recensés par la législation française à l'article 225-1 du Code Pénal.



Cette politique nous permet également d'accomplir nos 14 missions. Parmi les missions des CFAs (article L6231-2 du Code du Travail), cinq ont trait à la diversité, à l'égalité professionnelle, à la prévention du harcèlement, à la mixité des métiers, et à l'accompagnement social des alternant·es en situation de handicap. Nos engagements sont partie intégrante du système de management qualité certifié ISO 9001.

Notre démarche, en cohérence avec la Charte de l'ANASUP et la Charte pour un accompagnement responsable et de qualité des apprentis des établissements de l'enseignement supérieur (MESRI), est de rendre l'alternance accessible à toutes et à tous, et partout.

Nous croyons que la diversité socio-culturelle est source de richesse et d'innovation dans toutes les organisations. Elle constitue une force d'intelligence, de créativité, de performance et d'attractivité indispensable. En tant que CFA, nous nous devons d'être exemplaire auprès de nos partenaires universitaires et entreprises. De plus, nous pouvons avoir ce rôle modèle auprès de nos alternant·es afin de les sensibiliser et contribuer à une société plus inclusive à l'avenir.

Par conséquent, le CFA travaille sur les axes suivants :

➔ **AXE 1 : Poursuivre l'engagement et l'implication de la Direction, des partenaires (universités, entreprises, organismes sociaux), et de l'équipe du CFA dans notre politique Diversité et Égalité professionnelle.**

Objectif : Établir et communiquer une charte RSE auprès des fournisseurs/prestataires.

Objectif : Sensibiliser les partenaires à chaque séminaire ou évènement organisé par le CFA.

→ **AXE 2 : Remplir les missions dévolues aux CFA (article L6231-2 du Code du Travail) en cohérence avec la politique Qualité du CFA.**

Objectif : Mener des projets en lien avec les universités sur la mixité des métiers, et déconstruire les stéréotypes auprès des alternant·es.

Objectif : Accroître les sensibilisations sur l'inclusion auprès des alternant·es.

→ **AXE 3 : Consolider la prise en compte de nos engagements en faveur de la diversité et de l'égalité professionnelle dans la gestion des ressources humaines.**

Objectif : Développer le recrutement de personnes en situation de handicap.

→ **AXE 4 : S'assurer que les canaux de remontées en cas de situations de discrimination, de harcèlement moral/sexuel, de violences sexistes et sexuelles soient toujours opérationnels, y compris le dispositif de signalement Allo Discrim.**

Objectif : Communiquer sur la procédure interne en cas de harcèlement moral/sexuel, de violences sexistes et sexuelles, ou de discriminations auprès des équipes salariées.

→ **AXE 5 : Renforcer la communication interne et externe de cette politique pour informer et sensibiliser l'ensemble des acteurs·trices.**

Objectif : Favoriser l'appropriation de la politique Diversité et Égalité professionnelle par les salarié·es et les partenaires.

→ **AXE 6 : Continuer à sensibiliser et former l'équipe salariée sur la diversité, l'inclusion et l'égalité professionnelle.**

Objectif : Intégrer le sujet des violences sexistes et sexuelles, violences intrafamiliales et/ou conjugales dans notre démarche de sensibilisation et de formation.

Afin de porter cette démarche, FORMASUP Méditerranée :

- A nommé une personne référente Diversité, Handicap et Égalité professionnelle, Anna Revert, qui s'attachera à veiller au bon respect de notre politique
- Est partenaire des Entreprises pour la Cité, de l'AFMD, des CIDFFs de la Région PACA, et de Face Sud Provence
- Est notamment en relation directe avec l'AGEFIPH, le FIPHFP, la RHF, Cap Emploi et d'autres experts du handicap

Validée par la direction le 16/04/2025.

Danielle Sionneau, Directrice

